



LA PRATIQUE AVANCÉE

POURQUOI ?

Diversifier l'exercice et développer les compétences des infirmier(e)s.

Renforcer l'analyse, la méthodologie, l'autonomie, la pratique, les décisions cliniques.

Réduire les délais d'accès à la prise en charge.

Accompagner l'évolution des besoins de santé de la population, notamment ceux liés aux maladies chroniques et au vieillissement.

DANS QUEL CADRE ?

Les IPA peuvent exercer :

en ambulatoire :

- au sein d'une équipe de soins primaires coordonnée par le médecin (par exemple en maison ou centre de santé) ou de l'équipe de soins d'un centre médical du service de santé des armées coordonnée par un médecin des armées

- en assistance d'un médecin spécialiste, hors soins primaires

en établissement de santé, en établissement médico-social ou dans un hôpital des armées, au sein d'une équipe de soins coordonnées par un médecin.

Source : <https://solidarites-sante.gouv.fr/>

MON MÉTIER D'IPA

1 LA PRATIQUE CLINIQUE

Renouvellement des traitements / prescription d'exams complémentaires
Patient confié par le médecin et ayant donné son consentement
Situations complexes
Consultations de suivi



2 LE COACHING

Accompagnement : patients, aidants, équipe de soins
Patient partenaire
Alliance thérapeutique
Parcours de soins
Coordination



3 LA COLLABORATION

Protocole d'organisation médecin-IPA
Equipe pluriprofessionnelle / pluridisciplinaire
Projet institutionnel
Lien ville-hôpital



INFIRMIER EN PRATIQUE AVANCÉE

4 LE LEADERSHIP

Promotion de la profession infirmière
Pratique infirmière
Soutien aux équipes
Savoir-agir
Habilités politiques



5 L'ÉTHIQUE

Situations complexes
Concertation
Prise de décision éthique
Porte parole du patient



6 LA RECHERCHE

Données probantes
Utilisation d'indicateurs
Recommandations des bonnes pratiques
Promotion qualité et sécurité des soins



MA FORMATION EN DEUX ANS

GRADE MASTER

2 années universitaires

Formation à temps plein à l'université de Bordeaux

M1 : bases communes à l'exercice en pratique avancée

M2 : enseignement en lien avec la mention choisie



STAGES

6 mois de stage minimum

M1 : 2 mois

M2 : 4 mois

Encadré par IPA ou médecin
Perfectionnement examen et
raisonnement clinique



ENSEIGNEMENT THEORIQUE

Un enseignement varié

UE Sciences infirmières et Pratique Avancée, Clinique, Santé Publique, Ethique et Législation, Recherche, Anglais, Méthodes de Travail etc



UN DIPLÔME D'ÉTAT

Un titre reconnu

Délivré par des établissements supérieurs accrédités, et par le ministère de l'enseignement supérieur de la recherche et de l'innovation



MENTIONS

4 domaines d'intervention :

- Pathologies chroniques stabilisées
- Oncologie et hémato-oncologie
- Maladie rénale chronique, dialyse, transplantation rénale
- Psychiatrie et santé mentale

En savoir +
sur la formation

<https://sante.u-bordeaux.fr/>

Projet : Promotion des étudiants IPA 2019-2021

Création : Studio Focus Santé

Infirmier en pratique avancée



IPA